

Mode d'emploi

Lampadaire solaire PIR « Yanara 31

1. Introduction

Cher client, merci d'avoir acheté ce produit.

Vous avez acquis un produit qui a été construit selon les dernières normes techniques.

CE Le produit répond aux exigences des directives européennes et nationales en vigueur. Sa conformité a été prouvée, les déclarations et documents correspondants sont déposés auprès du fabricant.

Afin de conserver cet état et de garantir un fonctionnement sans danger, vous, en tant qu'utilisateur, devez respecter ce mode d'emploi.

2. Consignes de sécurité



Le droit à la garantie et la couverture de garantie expirent en cas de dommages au produit causés par le non-respect de ces instructions d'utilisation. Nous ne sommes pas responsables des dommages indirects !

Il en va de même pour les dommages matériels ou corporels causés par une mauvaise manipulation ou le non-respect des consignes de sécurité.

- Les transformations de son propre chef ou autres modifications apportées au produit ne sont pas autorisées. Dans ce cas, la demande de garantie et le certificat CE expirent.
- Assurez-vous que le lampadaire ne tombe pas entre les mains des enfants, ce n'est pas un jouet !
- Gardez les films plastiques ou autres matériaux d'emballage hors de portée des enfants en raison du risque d'étouffement.
- Ce produit est uniquement destiné à un usage privé !

3. Usage prévu

Le module solaire intégré dans la partie supérieure convertit la lumière du soleil en électricité. La batterie intégrée est chargée avec cette énergie.

Le lampadaire peut fonctionner selon trois modes de fonctionnement différents selon la période de l'année et le lieu d'installation. Ces modes de fonctionnement peuvent être facilement sélectionnés à l'aide d'un bouton sur le capteur PIR.

La lumière s'éteint automatiquement lorsque la batterie est vide. Si nécessaire, elle peut être rechargée via un port USB en cas de faible ensoleillement ou lors de sa première mise en service. Le lampadaire solaire est adapté à une utilisation en extérieur toute l'année. La durée d'éclairage nocturne dépend fortement du rayonnement solaire et de l'angle d'incidence sur le module solaire pendant la journée.

Les lampadaires solaires doivent toujours être placés à la lumière du soleil, sans ombre. L'usage côté nord ou à l'ombre des arbres ou des buissons n'est pas recommandée !

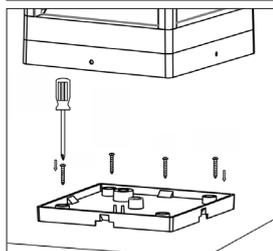
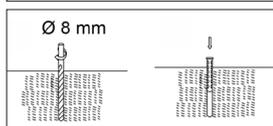
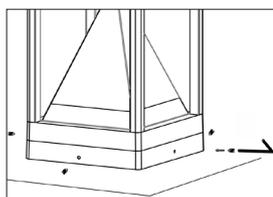
4. Mise en service

1. Retirez les pièces de l'emballage avec précaution.
2. La lampe peut être installée librement ou vissée sur une surface solide.

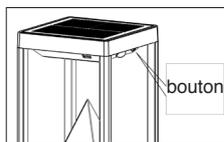
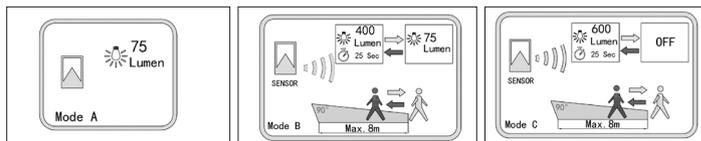
Remarque : Veuillez noter la plage de détection du capteur de mouvement.

Lors du vissage, veuillez procéder comme suit :

1. Utilisez la clé Allen fournie pour dévisser les 4 vis Allen situées sur les 4 côtés de la base et retirez le couvercle en plastique.
2. Marquez les 4 trous sur le fond et percez 4 trous d'un diamètre de 8 mm et insérez les chevilles. Prenez maintenant le couvercle en plastique et montez-le avec les 4 vis fournies.
3. Remettez maintenant la lampe solaire en place et revissez les 4 vis Allen dans le boîtier.



3. Avec le bouton-poussoir à côté du capteur PIR (fig. 3), trois modes de fonctionnement différents (fig. 2) peuvent être sélectionnés. Procédez comme suit :



Appuyez sur le bouton pendant 5 secondes :

Mode A : La lampe brille toujours avec 75 lm dans l'obscurité, le capteur PIR est désactivé !

Appuyez sur le bouton pendant 1 seconde :

Mode B : La lampe brille dans l'obscurité atténuée à 75 lm, en cas de mouvement la lampe brille à 400 lm, 25 secondes après le dernier mouvement la lampe brille à nouveau atténuée à 75 lm.

Appuyez sur le bouton pendant 1 seconde :

Mode C : La lampe ne s'allume pas dans l'obscurité, en cas de mouvement la lampe brille à 600 lm, 25 secondes après le dernier mouvement la lampe s'éteint !

Appuyez sur le bouton pendant 5 secondes :

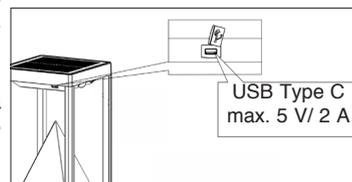
Lampe éteinte, mais la batterie est toujours en cours de charge !

Remarque : l'autonomie de la lampe dépend de l'intensité et de la durée du rayonnement solaire pendant la journée. Par conséquent, le temps d'éclairage est réduit en hiver. Si la lampe ne s'allume pas le premier soir, veuillez attendre une journée ensoleillée.

5. Chargement via le port USB

La batterie de la lampe peut être rechargée à l'aide d'un adaptateur secteur USB avant sa première utilisation, après l'hiver ou pendant les mois les plus sombres de l'année. Le câble de recharge est inclus dans la livraison, l'adaptateur secteur USB est un accessoire et n'est pas inclus dans la livraison. Le port de charge est situé sous un couvercle étanche dans la partie supérieure de la lampe.

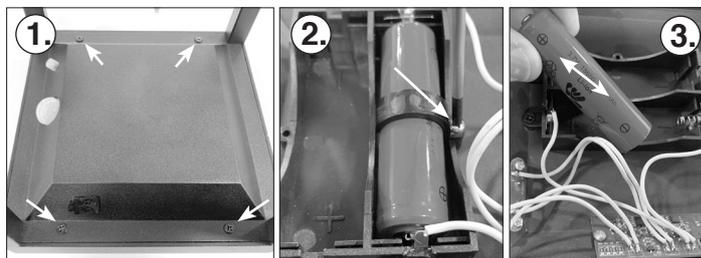
Si la lampe est rechargée via l'adaptateur secteur USB, une LED à l'intérieur du bouton s'allume en rouge. Lorsque la batterie est rechargée, la couleur de la lumière de la LED passe au vert et le câble de recharge peut à nouveau être retiré. Fermez le couvercle du connecteur. La lampe doit être éteinte pendant le chargement.



6. Remplacement de la batterie

1. Appuyez pendant 5 secondes sur le bouton-poussoir situé sous le capteur PIR et éteignez la lampe.
2. Dévissez les 4 vis situées sur la partie inférieure de la lampe à l'aide d'un tournevis adapté (fig. 1) et retirez la partie supérieure.
3. Dévissez le support de batterie (fig.2) et retirez-le de la batterie.
4. Retirez la batterie du compartiment et réinsérez une batterie identique en respectant la polarité (fig. 3).
5. Fermez à nouveau la lampe dans l'ordre inverse et sélectionnez le mode de fonctionnement souhaité à l'aide du bouton-poussoir.

Remarque : Les batteries usagées doivent être éliminées de manière écologique et ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Votre revendeur est légalement tenu de reprendre les anciennes batteries.



7. Dysfonctionnements

La lampe ne s'allume pas dans l'obscurité

- Une source de lumière extérieure (par ex., un lampadaire) simule la lumière du jour et empêche la lampe de s'allumer. Placez la lampe dans un endroit plus sombre

La lampe ne s'allume pas ou ne s'allume que brièvement dans l'obscurité.

- La lampe est-elle allumée ?
- Batterie faible ou défectueuse ? Rechargez via le port USB ou remplacez la batterie !

8. Données techniques

| | |
|-------------------------|--|
| Module solaire : | 1,8 Wc cristallin |
| Couleur de la lumière : | 3000 K |
| Intensité lumineuse : | 75 lm, 400 lm, ou 600 lm selon le mode de fonctionnement |
| Source de lumière : | 40 SMD-LEDs |
| Durée d'éclairage : | max. 9 h avec une batterie complètement chargée en mode de fonctionnement 1 (la lampe brille toujours avec 75 lm dans l'obscurité, capteur PIR éteint !) |
| Capteur PIR : | 90°, max. 8 m (dépend de la température extérieure) |
| Type de protection : | IP 44 |
| Classe de protection : | III |
| Batterie : | 1x Li-Ion 3,7 V/2200 mAh |

9. Attention :

- Les piles ne doivent pas se retrouver entre les mains des enfants. Ne laissez jamais les piles traîner librement, il y a un risque qu'elles soient avalées par des enfants ou des animaux domestiques.
- Les piles ne doivent jamais être court-circuitées, démontées ou jetées au feu. Il y a un risque d'explosion !
- Les piles qui fuient ou sont endommagées peuvent provoquer des brûlures si elles entrent en contact avec la peau ; utilisez donc des gants de protection appropriés dans ce cas.
- Lors du remplacement des piles, seules des piles de même construction peuvent être utilisées. En aucun cas, les piles ne doivent être utilisées car elles ne peuvent pas être rechargées.
- Assurez-vous que la polarité est correcte lors de l'insertion ou du raccordement des piles.
- Si l'appareil n'est pas utilisé pendant une longue période (par ex. stockage), retirez les piles insérées pour éviter les dommages dus à des fuites de piles.

10. Élimination :

Cher client,

L'élimination appropriée des vieux appareils est obligatoire ! Si jamais vous souhaitez vous séparer de cet article, gardez à l'esprit que bon nombre de ses composants sont constitués de matières premières précieuses et peuvent être recyclés. Par conséquent, ne le jetez pas à la poubelle, mais amenez-le plutôt à votre point de collecte des appareils électriques.

Merci de votre coopération !



Reprise des piles

Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Le consommateur est légalement tenu de retourner les piles après utilisation, par exemple dans les points de collecte publics ou là où des piles similaires sont vendues.

Les piles contenant des polluants sont marquées du symbole « poubelle barrée » et de l'un des symboles chimiques.



Li-Ion

Service client :

Si vous avez des problèmes ou des questions sur ce produit, contactez-nous !

esotec GmbH, Industriegebiet Weberschlag 9, D-92729 Weiherhammer

Internet : www.esotec.de

Par téléphone : +49 9605-92206-0

Par e-mail pour les commandes de pièces de rechange :

ersatzteil@esotec.de

Par e-mail pour des questions sur le produit : technik@esotec.de

Internet : www.esotec.de

N° d'article fabricant : 102587